le président de la république: chef de partiet ou chef ...

Par **cducourau**, le **04/03/2011** à **16:18**

Bonjour !!

Je dois faire une dissertation en droit constitutionnel sur le sujet suivant : le président de la république: chef de partiet ou chef de gouvernement et ou chef de l'état?
Je suis complètement perdue pour mon plan étant donné que je ne sai spas quoi dire pour chef de parti.
Dois-je l'évacuer en introduction? le plan serait il théorie pratique ?

Aidez moi svp merci

Par **bulle**, le **04/03/2011** à **17:49**

Bonjour,

Tout d'abord, je vous rappelle que c'est inutile de poster le même sujet dans deux sections différentes, cela n'amène pas plus de réponses et ça ne rend pas votre question plus claire.

Ensuite, quels sont les éléments que vous avez déjà trouvé afin de répondre au sujet?

Je ne pense pas du tout qu'il soit judicieux d'évacuer le thème de chef de parti dans l'introduction sachant qu'il s'agit du sujet même. Il faut que vous parveniez à répondre à la question qui vous est posée en alliant les 3 éléments qui sont dans le sujet (chef de parti, de gouvernement ou d'état).
En gros, vous dissertez sur chacun de ces aspects en faisant des liens entre chacun et vous concluez en répondant à la question posée dans le sujet.

Pour le chef de parti, ce n'est pas très difficile, vous savez ce qu'est un chef de parti donc il ne reste plus qu'à trouver des exemples et à les développer. L'un des exemples pourrait parler grandement du président de la république actuelle qui peut être aussi présenté comme un chef de parti et même un chef de gouvernement alors que ce dernier rôle ne lui est pas attribué dans la Constitution.

Dans l'attente de vos éléments de réponse et d'une ébauche de plan, je vous souhaite une bonne soirée.

Bulle

NB: j'ai supposé que vous aviez voulu dire "chef de parti" car je ne sais pas ce qu'est un chef de partiet et google non plus...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés